



SUMMER CUP 2023

TOURNOI - TORNOOI

U12

19 août 2023

Informations

VAGNER Michel

0497/15.69.04

michelvagnerfoot@outlook.be



SUMMER CUP 2023

U12

19 août 2023

POOL A	
1	FRANCS BORAINS
2	REAL
3	STADE MOUSCRONNOIS
4	RRC WATERLOO

POOL B	
1	STANDARD DE LIEGE
2	RUS REBECQUOISE
3	OLYMPIC CHARLEROI
4	US NEUFVILLES



SUMMER CUP 2023

U12

19 août 2023

1. Programme

Qualifications Time: 1 x 20min

MATCH	Poule	Terrain	TIME	HOME	AWAY
1	A	1	13h30	FRANCS BORAINS	RRC WATERLOO
2	A	2	13h30	REAL	STADE MOUSCRONNOIS
3	B	1	13h55	STANDARD DE LIEGE	US NEUFVILLES
4	B	2	13h55	RUS REBECQUOISE	OLYMPIC CHARLEROI
5	A	1	14h20	FRANCS BORAINS	STADE MOUSCRONNOIS
6	A	2	14h20	REAL	RRC WATERLOO
7	B	1	14h45	STANDARD DE LIEGE	OLYMPIC CHARLEROI
8	B	2	14h45	RUS REBECQUOISE	US NEUFVILLES
9	A	1	15h10	FRANCS BORAINS	REAL
10	A	2	15h10	STADE MOUSCRONNOIS	RRC WATERLOO
11	B	1	15h35	STANDARD DE LIEGE	RUS REBECQUOISE
12	B	2	15h35	OLYMPIC CHARLEROI	US NEUFVILLES

Poules de classement Time: 2 x 15min

FINALES (2 x 15 min + 5 pen)

Terrain 2 - (7/8) - 16h15

4ème A

4ème B

Terrain 1 - (5/6) - 16h15

3ème A

3ème B

Terrain 2 - (3/4) - 17h00

2ème A

2ème B

17h00 - FINALE

Terrain 1 - (1/2)

1er A

1er B



SUMMER CUP 2023

U12

19 août 2023

REGLEMENT DU TOURNOI **U12 Joueurs nés après le 1^{er} janvier 2012**

1. Chaque délégation peut inscrire 12 joueurs, **1 formateur et 1 délégué**.
2. Chaque joueur doit être en possession de sa carte d'identité ou la carte d'affiliation à la ligue. Un contrôle de ces pièces d'identité est possible avant chaque match, si une autre équipe a porté plainte.
3. **Toutes les rencontres se dérouleront sur les terrains de la RUS Rebecquoise, Ruelle du Gobard 5, B-1430 Rebecq.**
4. Une fiche d'équipe doit être présentée au secrétariat avant le début du premier match.
5. Chaque équipe doit disposer de 2 jeux de maillots de couleur différente. Au cas où les 2 équipes se présenteraient avec les mêmes couleurs, l'équipe visiteuse a le privilège de jouer avec ses couleurs officielles. Important : Chaque équipe doit indiquer sur la fiche d'équipe les couleurs officielles du club, seul ces couleurs seront pris en compte.
6. Les 8 équipes participantes seront réparties en 2 groupes de 4 équipes.
7. Toutes les équipes doivent être sur place 30' avant le début du match.
8. Le club participant qui ne se présente pas au tournoi, devra payer une amende de 500 €.
9. Les joueurs et délégués doivent être assurés auprès de leur ligue. Le comité organisateur de la Summer Cup, ne peut être tenu responsable d'éventuels accidents, ni de la perte ou du vol des objets sur et à proximité des terrains.
10. Ce tournoi est doté de plusieurs trophées.
11. Le club participant qui enfreint le règlement, devra payer une amende de 500 €.
12. Le port de jambières est obligatoire.
13. Chaque équipe est priée d'apporter ses propres ballons pour l'échauffement.

14. Classement

A. Le classement dans chaque groupe est établi suivant le nombre de points obtenus :

- 3 points par match gagné
- 2 points par match nul avec buts marqués
- 1 point par match nul sans buts marqués
- 0 point par match perdant

B. En cas d'égalité de points, les critères suivants seront d'application

1. Le nombre de match gagnés,
2. La différence des buts,
3. Le nombre des buts marqués,
4. Résultat du match entre eux,
5. 3 penaltys

15. Le seul fait de participer au tournoi, fait preuve d'accord avec ce règlement. Chaque disposition non - prévue explicitement dans ce règlement sera réglée suivant les modalités de l'URBSFA. Le comité organisateur tranchera sur place. Chaque plainte doit être introduite au secrétariat au plus tard 15' après la fin du match. Les décisions du comité organisateur sont sans recours.